



Tableau des mesures concernant ouvertures/fermetures de classe envisagées par l'IA-DASEN et dont la décision finale sera prise en CDEN

Ouvertures envisagées	Fermetures envisagées
Maternelles	
Ouverture d'un dispositif TPS à Cerizay Jean Moulin.	Cerizay Jean Moulin (classe dédoublée) L'Absie Mauléon Paul Martin Lezay Melle J Prévert Villiers en Plaine
Elémentaires	
Niort Pasteur Chatillon Sur Thouet	Cerizay Pérochon Moncoutant sur Sèvre Beauvoir sur Niort Celles sur Belle Melle – Mention Verdier Prahecq Azay le Brûlé Chauray Saint Exupéry Niort J Jaurès Saint Maixent Wilson Exireuil
Primaires	
	Chiché St Georges de Rex Fressines Echiré Fors Aggripa d'Aubigné Mazières en Gâtine Louzy Saint Varent Thouars Jean Jaurès- F Buisson Val en Vignes - Cersay: GS – CP-CE1 dédoublés
RPI C – RPI D	
	Beugnon-Thireuil / Le Busseau Amuré-Sansais. Fontivillie – Maisonnay – Saint Vincent la Chatre Les Fosses – Secondigné sur Belle Chef Boutonne - Fontenille Couture d'Argenson Rom-Sainte Soline Les Chateliers-Ménigoute-Vasles. Champdeniers Surin-Xaintray Luché-Thouarsais – Ste Gemme
RPI globalisés	
	La Forêt sur Sèvre – Montigny



CSA D repli – 14/03/2024 _ Carte scolaire rentrée 2024-2025 _ phase 1

Compte-rendu de la réunion

Présents

Mme la DASEN, Mme l'IA-DASEN

M.le Secrétaire Général

Mme Dunot & Mme Masson, S3E

IEN Bressuire, IEN Thouars, IEN Niort, IEN par Intérim Parthenay (Mme Portet), IEN Melle et IEN de Saint-Maixent.

Organisations Syndicales

UNSA : 3

FSU : 5

FO : 1

SGEN-CFDT : 1

Lecture des Déclarations Liminaires

Lire la nôtre en pièce jointe. Nous insistons sur les problématiques rurales que ces nombreuses fermetures vont générer. A la suite des déclarations liminaires, Mme La DASEN rappelle que le nombre important de fermetures dans le milieu rural s'explique par la baisse d'effectifs.

Un nouveau travail a été fait par les services pour éviter les fermetures de 4 postes sur la ruralité et maintenir les 2 postes de remplaçants qui avaient été fléchées :

- Annulation de la fermeture en maternelle à **Mauléon** (IPS à 89 + accompagnement par le PVD).
- Annulation de la fermeture de **L'Absie** (sont ainsi évités les déplacements d'élèves – secteur déjà touché par une fermeture de collège).
- Annulation de la fermeture à **Melle Y. Mention Verdier** : PVD et Territoire éducatif rural
- Annulation de la fermeture sur le RPI **Couture d'Argenson** : un des territoires les plus isolé au niveau ruralité du département.

D'autres situations seront revues en juin pour tenir compte des variations d'effectifs sur certaines écoles. Seront étudiées toutes les situations critiques.

Il resterait 7 postes (entre effort demandé au département et ETP récupéré sur les postes de direction). En juin la date de référence pour la prise en compte et la remontée des effectifs sera la plus tardive possible pour coller au mieux aux réalités des inscriptions.

Seront prioritairement étudiées les écoles de **Cerizay (à la demande de l'UNSA éducation)**, **Chef-Boutonne** et **Cersay-Val en Vignes**.

Le SE-UNSA questionne une nouvelle fois la situation des fusions et regrette le calendrier de ces dernières qui pose problème pour le mouvement des collègues :

- Fusion d'écoles : toujours en attente du PV de Saint-Aubin.....ce ne sera pas acté pour le mouvement.
- Fusions annulées : Coubertin et Proust
- On s'achemine vers une fusion pour l'école Paul Bert mais qui ne sera pas actée faute de PV
- Proust Chaumette : le Conseil d'École la semaine prochaine.

Mme la DASEN rencontrera les maires de chaque circonscription avec les IEN pour revoir avec eux cette question et aussi rappeler des éléments importants liés à la question de la carte scolaire.

Vote : vote contre unanime des Organisations Syndicales.

Mise au vote à posteriori de la création du poste sur le polyhandicap ouverte en septembre 2023 : UNSA-Éducation : 3 pour.

Nous notons un effort notoire de la part de l'Inspectrice d'Académie, et nous sommes favorable à ces 4 abandons de fermeture. Nous nous félicitons pour ces 4 écoles qui pourront envisager une rentrée scolaire apaisée. Ce ne sera pas le cas des 36 autres écoles qui malheureusement pour le moment envisagent leur rentrée en réorganisant la répartition des élèves. La perte d'un poste, c'est aussi le départ forcé d'un.e collègue et la crainte pour celle-ci ou celui-ci de ne pas retrouver un poste aux attendus équivalents.

Nous ne pouvons pas voter favorablement cette nouvelle proposition de carte scolaire, pour toutes ces raisons et pour raison de contexte national défavorable au service public d'éducation et violent contre les agents par une politique austère.

Questions diverses

- Ancienneté dans une école en cas de fusion : le directeur dont l'ancienneté est la + importante bénéficie d'une priorité s'il demande la direction. Le directeur qui devient adjoint gardera son ancienneté dans le cadre du mouvement pour l'année suivante.
- RPI : la mesure s'applique au dernier affecté sur le RPI.
- Point de bonification pour RQTH : impossible de modifier ce qui a été posé car cela relève des LDG académiques et nationales.
- Difficultés multiples liées à la paie : Les OS vont communiquer à l'administration les situations en souffrance afin que ces situations soient régularisées au plus vite. Si vous rencontrer des difficultés avec les services, n'hésitez pas à venir vers nous, nous vous accompagnerons dans vos démarches.